

DISPUTATIO

Afin d'approfondir le champ d'observation de L'œil de Réforme, nous vous proposons « Disputatio ». Une confrontation dans le respect, par une réponse à un éditorial, et la publication des deux textes, argument contre argument, afin de vous faire votre propre idée sur la question.

À PROPOS DU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

POUR UN ÉTAT BINATIONAL ISRAËL-PALESTINE

Texte paru dans L'œil de Réforme le 20 octobre 2025

Trente ans après l'assassinat de Yitzhak Rabin par l'un de ses compatriotes, le 4 novembre 1995, un trou de souris s'entrouvre vers la voie de la paix au Moyen-Orient. Il est dommage que l'opinion publique, focalisée sur les erreurs du président en politique intérieure, ait vite oublié le rôle joué, dans le déclenchement de ce processus, par la reconnaissance française de l'État de Palestine, suivie par celle de pays comme le Canada et le Royaume-Uni, également membres du G7.

Surtout, les médias devraient mettre davantage en valeur le plan de paix actuel élaboré par la France et les pays arabes. En effet, il présente l'intérêt de s'occuper du moyen et du long terme et propose des solutions sur des sujets laissés dans l'ombre par l'initiative de Donald Trump. Or il faudra bien les affronter si on veut parvenir à une paix durable.

Pour autant, la solution à deux États est-elle viable ? Depuis des années, Israël, tous gouvernements confondus, s'emploie à la rendre irréalisable. On peut se demander si, avec les quelque 150 colonies réparties sur le territoire de la Cisjordanie qui la fragmentent de plus en plus, les Israéliens n'ont pas créé de l'irréversible.

Leur objectif est clair : le « Grand Israël » de la Méditerranée au Jourdain. Cela signifie un état de guerre permanent qui se terminera par un bain de sang. D'autre part, *quid* des deux millions d'Arabes israéliens, citoyens de seconde zone, en butte à des discriminations (droits politiques, emploi, logement, etc.) ?

La moins mauvaise solution ne serait-elle pas, alors, un État binational avec les mêmes droits pour tous ? Certes, nous en sommes encore loin, et des haines se sont accumulées, mais, en 1945, une réconciliation franco-allemande semblait elle aussi

relever de l'utopie.

Jean Baubérot-Vincent, professeur d'histoire et de sociologie de la laïcité

RÉPONSE

Ce billet dénote selon moi une certaine naïveté et un aveuglement caractéristique de l'incapacité des ex-colonisateurs européens à comprendre le Moyen-Orient.

L'aveuglement provient du refus de reconnaître que c'est la pression de Trump sur Netanyahu qui a forcé ce dernier à accepter une paix qui ne l'arrange pas, bien plus que la reconnaissance de l'État de Palestine par Emmanuel Macron.

La naïveté s'enracine dans l'oubli que les États musulmans, où coexistaient juifs (présents bien avant l'islamisation) et musulmans, ont tous chassé leurs populations juives à partir de 1948, à l'exception du Maroc. Ces expulsions ont concerné environ un million de juifs. Les haines accumulées et les rapports de force démographiques amèneraient très probablement la même situation dans une Palestine unifiée.

Les Arabes israéliens sont certes en butte à des discriminations indéniables, qu'elles soient ouvertes ou dissimulées, mais leur sort est malgré tout plus enviable en termes de droits politiques, d'emploi et de logement que celui de la plupart de leurs coreligionnaires des « pays arabes » avoisinants.

La solution à deux États n'est certes pas idéale, pas plus que la plupart des frontières artificielles imposées par les colonisateurs avant ou après les luttes de libération nationale. Mais elle a le mérite de reconnaître les droits des Palestiniens et de désamorcer une spirale de violence israélienne et palestinienne terrifiante et stérile.

Enfin, la réconciliation franco-allemande ne s'est pas faite par la création d'un État binational, mais par une construction diplomatique et économique permettant, plus tard, l'édification européenne et le rapprochement franco-allemand. Il faut espérer et travailler pour que la solution à deux États amène, à terme, à la même solution.

Eric Peyrard, éditeur

Cette chronique n'engage que celle ou celui qui l'a personnellement écrite, dans toute la diversité de la communauté protestante de France chère à l'esprit de "Réforme". Cependant cette expression n'engage d'aucune façon la ligne éditoriale de "Réforme", ni la rédaction du journal.